

Apprends à reconnaître les panneaux de signalisation

Lorsqu'on circule à vélo ou à pied, il est important de connaître certains panneaux de signalisation.

4 règles de bonne conduite à vélo :

- » Respecter les panneaux et les feux.
- » Emprunter les pistes cyclables quand il y en a.
- » Rouler à droite sur la chaussée.
- » Ne jamais dépasser un véhicule par la droite.

Les panneaux de danger

Les panneaux indiquant un danger ont la forme d'un triangle bordé de rouge.



virage à gauche



route glissante



passage pour piétons



descente dangereuse

Les panneaux d'interdiction

Les panneaux indiquant une interdiction ont la forme d'un rond rouge ou d'un rond bordé de rouge.



interdiction de tourner à gauche



accès interdit aux cyclistes



accès interdit aux piétons



sens interdit

Les panneaux d'obligation

Les panneaux indiquant une obligation ont la forme d'un rond avec un fond bleu.



obligation de tourner à gauche



piste cyclable *



fin de piste cyclable



chemin obligatoire pour les piétons

ATTENTION, DANGER !

⚠ Rouler avec un vélo mal équipé (pas de lumière, de freins ou de sonnette).

⚠ Faire des acrobaties sur son vélo.

⚠ Rouler à vélo en s'agrippant les uns aux autres ou à un véhicule.

⚠ Circuler à vélo avec des écouteurs sur les oreilles ou en téléphonant.



* Une piste cyclable est une partie de route réservée aux cyclistes.

★ Coche la bonne réponse en t'aidant du document.

Les panneaux d'interdiction sont de forme ☐ ronde ☐ triangulaire.

Les panneaux d'obligation sont de couleur ☐ bleue ☐ rouge.

Sur le panneau d'accès interdit aux piétons, il y a ☐ une ☐ deux personne(s).

Une flèche est dessinée sur le panneau d'interdiction de ☐ circuler ☐ tourner.

Le panneau de ☐ début ☐ fin de piste cyclable est barré d'un trait.

Le document donne ☐ trois ☐ quatre règles de bonne conduite à vélo.

Entoure le nombre de bonnes réponses. 0 1 2 3 4 5